

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 3 décembre 2018

n°11

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.CHAINED, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUG,E M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (3):

Mme AZIHARI donne pouvoir à M.ABELIN
M.BONNET donne pouvoir à M.CHAINED
M.GAUTHIER donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (0):

Secrétaire de séance : M.DAGUISE

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Acceptation d'un don de livres

L'association Les Amis des livres a animé une bibliothèque sur la commune de Lenclouire pendant 29 ans, période durant laquelle elle s'est constituée une collection d'ouvrages.

A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle médiathèque communautaire à Lenclouire, l'association souhaite faire don à Grand Châtellerault d'un certain nombre de ces ouvrages afin de venir enrichir les collections de ce nouvel équipement.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 1 du conseil communautaire du 5 décembre 2016 relative à l'intérêt communautaire,

VU le courrier du 23 octobre 2018 de Mme FAVALELLI, présidente de l'association Les Amis des livres proposant le don de livres à Grand Châtellerault,

CONSIDERANT l'intérêt pour Grand Châtellerault d'accepter le don de livres pour compléter ses collections,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'accepter le don de livres de l'association Les Amis des livres dont la liste est fixée dans les annexes de la présente délibération,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 5/12/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER